



Et si nous allions nous balader du côté de St-Martin ?

La commune de St-Martin (FR) a inauguré le 30 mai dernier un nouveau sentier pédestre : baptisé « **Le Sentier des Arbres** », il nous fait découvrir toute la commune de St-Martin, via le Jordil, Progens, Grattavache, Le Crêt, Fiaugères et Besencens, et relie deux hêtres et un chêne recensés par le Service des forêts et de la faune.

Ces trois arbres séculaires et spectaculaires se nomment **l'Hydre** (hêtre de 30 mètres), **le Vainqueur** (chêne à fière allure aux pieds duquel gît le vaincu, dont la circonférence approche les 11 mètres) et **le Triplé** (trois hêtres à la base réunis en un seul tronc).

Le sentier de **15 km** sillonne tour à tour forêt, pré, route, avec, en toile de fond, de magnifiques paysages et le doux murmure de la Mionna.

La dénivellation est peu importante, l'altitude maximale étant de 919 mètres, la minimale de 737 mètres.

La commune de St-Martin a fait aménager un magnifique abri en rondins pour le pique-nique à l'orée de la forêt entre Fiaugères et Porsel.

Je suis moi-même allée avec mes enfants découvrir ce sentier ; c'est vraiment superbe ; il est bien entretenu, il nous fait découvrir des paysages enchanteurs dans un cadre calme et reposant et à quelques pas des tourbières du Crêt se trouve la très accueillante buvette des Obasseires. Bref, du pur bonheur !

Madame Charlotte Fisler, Conseillère communale à St-Martin, répond à mes questions :

Madame Fisler, quel est le point de départ de ce sentier ?

« Les panneaux de départ se trouvent au centre de Saint-Martin et au centre de Le Crêt. Des parcours plus courts sont possibles, les plus jolis étant St-Martin-Le Jordil et retour (env. 1 heure) ou Le Crêt-Progens et retour (env. 1 h.15) ; ils permettent de voir respectivement le Triplé ou le Vainqueur. »

Est-ce possible de faire le grand parcours à vélo ou avec une poussette ?

« Non. Si le parcours est en partie sur la route, certains tronçons sont dans la forêt (interdit aux vélos et aux chevaux dans le Bois de Villard (Jordil) ou dans les prés, le long des ruisseaux ; il est d'ailleurs recommandé de s'équiper de chaussures de marche. Le goudron l'emporte de peu sur les portions en milieu naturel, mais c'est presque moitié/moitié. »

Y a-t-il d'autres places aménagées que l'abri de Fiaugères sur le parcours ?

« Non. Mais on trouve aussi une table pas loin de l'entrée du sentier dans le bois de Villard, en montant depuis St-Martin. Par ailleurs, les restaurants de St-Martin et de Le Crêt (tous deux appelés « la Croix Fédérale ») seront ravis de vous accueillir ! »

Merci à Madame Fisler et à la Commune de Saint-Martin pour cette heureuse initiative !

Je vous encourage à découvrir la magie de ce parcours enchanteur.

Pour tous renseignements

Charlotte Fisler : 021/907.99.48

SDG/ChristianePhilipona/Juillet2010

